

Les Présidents des Parlements en Solidarité avec la Palestine



Suite à l'escalade de l'agression israélienne en Palestine en général, et à Gaza en particulier, qui dure depuis plus de 11 mois, les crimes et les violations commis par l'occupation israélienne ont déclenché une vague d'indignation généralisée et croissante au niveau de la communauté internationale. Dans ce cadre, les Présidents des Conseils et des Parlements des pays islamiques se sont tenus fermement et solidairement aux côtés du peuple palestinien opprimé, exprimant leur solidarité absolue avec sa juste cause et son droit à la liberté et à la dignité.

[Lire les Pages à l'intérieur.](#)

INDICE

| | |
|--|----|
| ■ 18ème Conférence | 2 |
| ■ Chambre des Représentants du Maroc | 4 |
| ■ Chambre des Conseillers du Maroc | 5 |
| ■ Déclarations des Présidents sur Gaza | 6 |
| ■ Nouvelles des parlements | 11 |
| ■ Réunion du groupe islamique | 15 |
| ■ Activités du Secrétaire Général | 16 |

Le Maroc accueille le 52e Comité Exécutif de l'UPCI

La 52ème réunion du Comité Exécutif de l'UPCI sera accueillie par le Parlement du Royaume du Maroc à Rabat les 10 et 11 septembre 2024. Cette réunion se tient dans le cadre de la préparation de la 19ème Conférence de l'UPCI, prévue en Indonésie en 2025. La réunion du Comité Exécutif va fixer le projet d'ordre du jour de chacun des quatre comités permanents, ainsi que l'ordre du jour des organes subsidiaires, à savoir le Comité Palestine, la Conférence des Femmes Parlementaires Musulmanes, et l'Association des Secrétaires Généraux de l'UPCI. La réunion a également pour but de fixer l'ordre du jour de la réunion du Comité Général ainsi que l'ordre du jour et la date de la 19ème session de la Conférence de l'UPCI.

Éditorial

Par Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI



Ceux qui pensent que l'Oumma islamique peut abandonner ou céder la ville d'Al-Qods sont simplement dans l'illusion et ne connaît pas l'importance de cette ville sainte dans l'esprit de tous les musulmans. En effet, Al-Qods est la ville où sont enterrés les prophètes, que la paix soit sur eux, et c'est de là que notre Prophète et Maître Mohamed (SWS) a entamé son voyage nocturne et c'est de là qu'il est monté aux cieux. En outre, Beit Al-Maqdis a été la première qibla des musulmans dans la prière. La mosquée Al Aqsa, qui est le cœur de la ville d'Al Quds, a été construite à l'époque des califes Rachidin, et les revenus de sept ans de l'Égypte y ont été consacrés pour sa construction. Elle est restée un sanctuaire sûr, respecté et sacré depuis cette époque. Au fil des siècles, les musulmans, après avoir accompli le pèlerinage à la Grande Mosquée de La Mecque et la visite du Prophète (SWS), se rendaient à la mosquée Al-Aqsa, dont le hadith mentionne qu'elle est l'une des trois mosquées à visiter. Cette situation a perduré jusqu'à la création de l'entité sioniste en Palestine par le colonialisme occidental, qui a ravagé cette terre bénie, dispersés ses habitants et soumis ceux qui sont restés à des abus et à des tortures. Ils ont empêché les musulmans de visiter la mosquée Al-Aqsa et ont même considéré la ville d'Al-Qods comme leur capitale. Ils ont creusé sous la mosquée Al-Aqsa à la recherche de leur prétendu temple, ce qui menace les fondations de la mosquée. Ils poursuivent leurs incursions et leur profanation de la mosquée Al-Aqsa et empêchent même parfois les fidèles d'entrer dans la mosquée, tout cela pour provoquer les sentiments des musulmans. Il y a quelques semaines, ils ont empêché le cheikh Ikrima Sabri, grand prêcheur de la mosquée Al-Aqsa et chef de l'autorité islamique suprême à Al-Qods, d'entrer dans la mosquée parce qu'il avait honoré la mémoire du martyr Ismail Haniyeh dans son sermon du vendredi. Cela se produit à un moment où l'ennemi sioniste poursuit son génocide dans la bande de Gaza. Les sionistes doivent comprendre que les musulmans les tiendront pour responsables de leurs actions maléfiques en Palestine et dans la région, et qu'ils réaliseront, tôt ou tard, qu'Al-Quds Al-Sharif, avec la mosquée bénie d'Al-Aqsa en son cœur, est une ligne rouge pour l'Oumma islamique. Il est de la responsabilité de l'ensemble de l'Oumma de sauver et de défendre la mosquée Al-Aqsa.



La 18ème Conférence de l'UPCI: La Cause Palestinienne et les Enjeux du Changement Climatique

► Suite à l'invitation de S.E. M. Adama Bictogo, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, la Conférence de l'Union parlementaire des États membres de l'OCI s'est tenue à Abidjan les 3 et 4 mars 2024, sous le thème «Le changement climatique dans le monde : Quelle riposte des Membres de l'UPCI?». La Conférence a vu la participation de 33 délégations, dont (8) présidents, (7) vice-présidents et (4) observateurs.

► Séance d'ouverture:

La Conférence a été inaugurée dans l'après-midi du lundi 23 Chaabane 1445H, correspondant au 4 mars 2024, au Palais des Conférences, à l'Hôtel Sofitel, à Abidjan, en présence des Présidents des Parlements, des Vice-présidents, des Membres des Délégations, ainsi que des membres du Corps Diplomatique accrédités en Côte d'Ivoire. La session a commencé par la récitation de versets du Saint Coran, suivie d'un discours de S.E. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI, dans lequel il a remercié la Côte d'Ivoire pour son accueil chaleureux et son hospitalité, ainsi que S.E. M. Brahim Bougalli, Président de l'Assemblée Nationale Populaire d'Algérie pour ses efforts pendant la durée de sa présidence de l'UPCI. S.E. a abordé la situation à Gaza, saluant l'initiative de l'Afrique du Sud de porter plainte contre Israël devant la Cour Pénale Internationale, et a souligné que la cause palestinienne est la cause principale des musulmans, rappelant l'importance d'Al Quds, et plus particulièrement de la mosquée Al Aqsa. Ce discours a été suivi par celui du président de la 17ème session de l'UPCI, S.E. M. Brahim Boughali, qui a indiqué dans son discours qu'il avait fait de son mieux pour atteindre les objectifs de

l'UPCI et qu'il s'était engagé à soutenir la cause palestinienne. M. Boughali a ensuite transmis la présidence de l'UPCI à S.E. M. Adama Bictogo, président de l'Assemblée nationale ivoirienne, qui a prononcé à son tour un discours dans lequel il a souhaité la bienvenue aux invités et remercié l'ancien président pour les efforts qu'il a déployés durant sa présidence, puis il a examiné les défis auxquels le monde musulman est confronté, soulignant l'importance de la solidarité pour surmonter ces défis et réaliser le développement. S.E. a conclu son discours en évoquant la cause palestinienne et l'importance qu'elle revêt pour la Oummah musulmane, ainsi que l'importance des efforts concertés pour lutter contre le changement climatique.

► Interventions des Présidents

Les présidents ont abordé plusieurs sujets, notamment la situation en Palestine et le changement climatique, en soulignant l'importance de la solidarité pour relever les défis actuels. Ils ont également condamné fermement l'agression israélienne et souligné que la cause palestinienne est la cause principale dans le monde islamique et que l'escalade militaire doit cesser. En outre, ils ont souligné que l'agression israélienne constitue une menace

pour l'humanité et exige une action immédiate. Ils ont également appelé à la résolution de la question palestinienne et à la création d'un État palestinien indépendant. Les présidents ont aussi remercié la Côte d'Ivoire pour le bon accueil et l'organisation de la conférence, ainsi que le président de l'Assemblée Populaire Nationale d'Algérie pour les efforts qu'il a déployés durant sa présidence de l'Union.

► Séance de travail :

La conférence a repris ses travaux dans la matinée du mardi 5 mars 2024, sous la présidence de Son Excellence Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, Président de l'UPCI.

► Thèmes principaux des discours :

Les interventions ont souligné l'importance du soutien à la cause palestinienne et la nécessité de mettre fin aux hostilités à Gaza. Ils ont également souligné la nécessité de lutter contre le changement climatique, le terrorisme et les conflits armés. Ils ont aussi évoqué les souffrances des réfugiés rohingyas et le rôle du Bangladesh dans l'octroi de l'asile, et ont félicité la République de Côte d'Ivoire pour sa victoire à la Coupe d'Afrique des Nations de 2023.

► Date et du lieu des prochaines



réunions:

52ème réunion du comité exécutif de l'UPCI: Royaume du Maroc ; 19ème session de la conférence de l'UPCI: République d'Indonésie, en 2025 ;

20ème session de la conférence de l'UPCI: Assemblée des Représentants du Peuple de la République de Tunisie en 2026.

► Séance de clôture:

M. Diomandé Abou Bacar Sidiki, le S.G de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, a fait lecture de la Déclaration d'Abidjan, qui a ensuite été adoptée.

Déclaration d'Abidjan

- Nous réaffirmons que la cause palestinienne reste une question centrale pour l'Union Parlementaire des États membres de l'Organisation de la Coopération Islamique depuis sa création, et que l'Union continue de soutenir la lutte du peuple palestinien pour libérer sa terre et établir son propre État indépendant avec Al-Qods Al-Sharif pour capitale.

- Nous considérons que la protection des vies humaines est un droit fondamental consacré par notre livre saint le Coran et les instruments juridiques internationaux relatifs au droit international humanitaire et au Droit international des Droits de l'Homme.

- Nous appelons donc à une cesse le feu immédiat, à l'ouverture d'un couloir humanitaire et à la protection des personnes vulnérables notamment les enfants et des femmes à Gaza.

- Nous invitons la communauté internationale à assumer toutes ses responsabilités pour un règlement définitif et durable de ce conflit qui n'a que trop duré.

- Nous saluons l'initiative de l'État d'Afrique du Sud d'intenter une action en justice contre Israël, estimant qu'il a violé la Convention sur le génocide, et appelons toutes les personnes de conscience à se donner la main pour que les criminels de guerre n'échappent pas au juste châtement qu'ils méritent.

- Nous exprimons notre préoccupation constante face au phénomène grandissant de

l'islamophobie et de la haine qu'elle incarne envers l'Islam et les musulmans, et appelons à diffuser l'esprit de paix et de tolérance parmi tous les êtres humains.

- Nous soulignons l'engagement résolu des pays de l'Union à faire face aux défis du changement climatique qui menace le monde, d'autant plus que nombre de nos pays ont été témoins ou victimes de catastrophes liées au changement climatique l'année dernière, et soulignons la nécessité de la solidarité que préconisent les préceptes authentiques de notre foi islamique.

- Nous appelons à accorder une attention particulière aux questions de lutte contre la désertification, la sécheresse et les inondations dont souffrent certains pays de l'Union, notamment en Afrique. Nous considérons la crise climatique comme une crise réelle et nous avons le devoir de continuer à œuvrer à en atténuer les effets en adoptant un comportement responsable et éco-citoyen. La solidarité internationale restant l'un des meilleurs moyens de faire face à ces dangers.

- Nous condamnons fermement les actes terroristes qui ont lieu dans certains pays du Sahel et de l'Afrique de l'Est, et nous renouvelons notre soutien à ces pays afin de lutter contre le terrorisme, tout en appelant les pays islamiques à soutenir les pays africains pour éliminer ce phénomène qui a conduit à l'instabilité, qui a entravé les efforts de développement et suscité

des troubles politiques.

- Nous appelons également à accorder une attention particulière à la question des personnes déplacées et des réfugiés, qui s'est aggravée au cours de la période récente en raison du phénomène croissant du terrorisme et de la prolifération des conflits et des différends dans de nombreux pays, ainsi qu'en raison de la crise économique internationale.

- Nous réaffirmons notre grand intérêt pour le harcèlement et les violations des droits dont souffrent les minorités musulmanes ici et là, intérêt qui s'est concrétisé par la création d'un comité pour les communautés et minorités musulmanes au niveau de l'UPCI, qui cherche à établir un mécanisme de surveillance et à sensibiliser aux conditions de vie de ces communautés.

- Nous exprimons à l'État de Côte d'Ivoire, à Son Excellence Monsieur Alassane OUATTARA, Président de la République de Côte d'Ivoire, à son Excellence Monsieur Adama BICTOGO, Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire et au peuple ivoirien, nos sincères remerciements et notre gratitude pour les égards particuliers dont nous avons été l'objet tout au long de notre séjour, ainsi que pour l'accueil chaleureux et la généreuse hospitalité dont nous avons bénéficié, et l'excellente organisation de la conférence et les réunions qui l'accompagnent.

Chambre des Représentants du Maroc



Le président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc:

Son Excellence M. Rachid Talbi El-Alami est un politicien marocain affilié au parti du Rassemblement National de l'Indépendance. Il est le Président de la Chambre des Représentants du Royaume du Maroc depuis 2021. M. El-Alami a fait ses études de troisième cycle à l'Université Mohammed V Agdal à Rabat, et a obtenu un doctorat en gestion et finance à l'Université de New York aux États-Unis. Il a été ministre de la jeunesse et des sports d'avril 2017 à octobre 2019, vice-ministre chargé des affaires économiques et publiques de juin 2004 à octobre 2007, et ministre de l'industrie, du commerce et des communications de 2002 à 2004. M. El-Alami a également été président de la Chambre des Représentants d'avril 2014 à octobre 2016.

Formation :

La Chambre des Représentants est l'une des deux chambres du Parlement marocain (l'autre étant la Chambre des Conseillers). La Chambre des Représentants compte 395 membres élus pour un mandat de cinq (5) ans, dont 305 sont élus au niveau des districts électoraux locaux, tandis que 90 membres sont élus au niveau des districts électoraux régionaux.

Le Président de la Chambre des Représentants est élu deux fois, la première fois au début du mandat parlementaire, et la seconde lors de la session d'avril de la troisième année du mandat, pour la durée restante du mandat. S.E.M. Rachid Talbi El-Alami a été réélu lors de la session d'avril 2024, et restera donc en fonction jusqu'à la fin de son mandat en 2026.

Fonctions :

La Chambre des Représentants exerce des fonctions législatives, surveille le travail du gouvernement et évalue les politiques publiques en adoptant diverses lois. Le gouvernement est tenu de rendre des comptes, soit verbalement, soit par écrit, par le biais de comités d'enquête, de pétitions de contrôle ou par les mécanismes de contrôle des comités parlementaires permanents. La Chambre des représentants joue également un rôle important dans l'examen et la discussion des politiques nationales et dans l'adoption

de lois affectant la vie des citoyens.

La Chambre des Représentants est un élément essentiel de la structure politique du Maroc, qui contribue à renforcer la démocratie et à assurer la transparence du travail du gouvernement. Ses membres disposent de pouvoirs étendus qui leur permettent d'influencer le processus de prise de décision et de contribuer au développement général du pays.

Comités de la chambre:

La Chambre des Représentants du Maroc compte neuf comités permanents qui sont:

- Comité des affaires étrangères, de la défense nationale, des affaires islamiques et des immigrés marocains.
- Comité de l'intérieur, des collectivités territoriales, du logement et de la politique de la ville.
- Comité de la justice, de la législation et des droits de l'homme.
- Comité des finances et du développement économique.
- Comité des secteurs sociaux.
- Comité des secteurs productifs.
- Comité des infrastructures, de l'énergie, des minéraux et de l'environnement.
- Comité de l'éducation, de la culture et de la communication.
- Comité de surveillance des finances publiques.

Chambre des Conseillers du Maroc



Formation :

La Chambre des conseillers du Maroc exerce ses fonctions conformément aux dispositions de la loi de 1996, et se compose de 90 à 120 membres élus au suffrage universel indirect pour une période de six ans. Trois cinquièmes des membres représentent les collectivités territoriales, distribuées entre les régions du Royaume au prorata de leur population et en tenant compte de l'équité régionale. Deux cinquièmes des membres sont élus, dans chaque région, par des corps électoraux composés des élus des chambres professionnelles et des organisations professionnelles des employeurs les plus représentatifs, et des membres élus au niveau national par un collège électoral composé de représentants des salariés.

Le président de la Chambre des

conseillers et les membres du Bureau, ainsi que les présidents des comités permanents et de leurs bureaux, sont élus au début de la législature et de nouveau à la fin de la mi-mandat de la Chambre. Les membres du Bureau sont élus sur la base de la représentation proportionnelle de chaque groupe.

Fonctions :

La Chambre des Conseillers a des pouvoirs étendus en matière de législation et de contrôle de l'action gouvernementale, qu'elle exerce à travers le vote des lois et l'évaluation des politiques publiques du gouvernement. La Chambre des Conseillers peut interroger ce dernier par une pétition signée par au moins cinq de ses membres, et cette pétition ne peut être votée que trois jours pleins après son dépôt et à la majorité absolue des membres de cette Chambre.

Le Président de la Chambre des Conseillers du Royaume du Maroc :

S.E. M. Naam Miyara, Président de la Chambre des Conseillers du Maroc, est né en 1968 à Smara. Il a effectué ses études primaires et secondaires à Tantan, où il a également obtenu son baccalauréat. Diplômé de l'Institut Hassan II d'agriculture et des sciences vétérinaires en architecture paysagère, il est entré dans la fonction publique en 1991 en tant que chef du service des espaces verts de la communauté urbaine jusqu'en 2009. Il est président de la Chambre des Conseillers, la chambre haute du Parlement marocain, depuis son élection en octobre 2021. Il est membre du Parti de l'Istiqlal, l'un des plus anciens partis politiques du Maroc. S.E.M. Miyara est également le leader de l'Union Générale des Travailleurs du Maroc (UGTM), la branche syndicale du Parti de l'Istiqlal. Il a une grande expérience du travail syndical et de la politique, et a occupé plusieurs postes de direction au sein de l'UGTM avant d'assumer la présidence de la Chambre des Conseillers.

En 1996, il est élu Secrétaire Régional de l'Union Nationale des Employés et Travailleurs des Collectivités Locales de la région de Laayoune de l'UGTM, l'organisation syndicale pour laquelle il a été élu membre du Conseil de la région de Laayoune Boujdour Sakia El Hamra en 1997 jusqu'en 2015, période durant laquelle il a occupé les fonctions de vice-président et de rapporteur du budget du Conseil. Il a occupé plusieurs fonctions syndicales dans la branche syndicale du Parti de l'Istiqlal. Il a gravi les échelons du bureau régional de Laayoune au bureau exécutif de l'UGTM, où il a été élu en 2009 lors de la Conférence générale nationale tenue à Rabat, puis en tant que membre du Comité permanent, auquel il a été élu lors de la Conférence Nationale de 2014 tenue à Bouznika. En mai 2017, il a été élu Secrétaire Général de l'UGTM, poste qu'il occupe à ce jour. S.E. est l'une des figures les plus en vue du parti Istiqlal des régions du Sahara au Maroc, ayant été coordinateur régional de la Jeunesse de l'Istiqlal dans les régions du Sud, membre du Comité central de la Jeunesse, membre du Conseil national du parti Istiqlal pendant trois mandats consécutifs et membre du Comité central du parti depuis la 17^{ème} Conférence Générale. Ses priorités à la Chambre des conseillers sont la promotion du dialogue social et le développement d'une législation qui réponde aux intérêts des travailleurs et de la société en général. Sous sa direction, la Chambre cherche à promouvoir la coopération entre les différents acteurs politiques et sociaux du Maroc afin de parvenir à un développement économique et social durable.



Les Présidents des Parlements en Solidarité avec la Palestine



Boughali appelle à examiner les mécanismes de tenir l'occupation israélienne responsable de ses crimes

Le président de l'Union interparlementaire arabe (UIPA), M. Brahim Boughali, Président de l'Assemblée Populaire Nationale, a appelé, lors de l'ouverture de la 34^{ème} session du Comité exécutif de l'UIPA à Alger, à étudier les mécanismes permettant de poursuivre les crimes commis par l'entité sioniste contre le peuple palestinien, en particulier dans la bande de Gaza. Il a souligné les graves développements régionaux et internationaux et leur profond impact sur la région arabe, en mettant l'accent sur la situation en Palestine et les crimes commis par l'occupation israélienne contre les Palestiniens dans le cadre du projet colonialiste visant à liquider la cause palestinienne et à saboter la région. S.E. a souligné la responsabilité des parlementaires arabes, notant leur devoir de travailler avec diligence pour améliorer le statut et le rôle de l'UIPA afin de répondre aux besoins de l'époque actuelle et aux aspirations des peuples arabes. Il a expliqué que la situation à Gaza et dans les territoires palestiniens sera au centre de l'ordre du jour de la 36^{ème} Conférence de l'UIPA, qui se tiendra à Alger les 26 et 27 mai 2024. S.E. a également appelé à proposer des initiatives tangibles et constructives pour renforcer l'action parlementaire arabe commune, notamment au niveau de l'UIP, et à étudier tous les mécanismes et moyens possibles pour poursuivre l'occupation israélienne pour ses crimes. Il a souligné l'importance pour la nation arabe de regagner son rôle fort et efficace sur la scène internationale, rappelant l'adoption par l'Assemblée générale des Nations unies de la résolution historique sur l'adhésion à part entière de l'État de Palestine, qui a démontré l'unité de la position arabe.



Bictogo rappelle à la Communauté Internationale ses obligations envers le peuple palestinien

Lors de la 5^{ème} conférence de la Ligue des Parlementaires pour Al-Qods qui s'est tenue à Istanbul, Türkiye, le vendredi 26 avril 2024, le Président de l'Assemblée nationale de Côte d'Ivoire, S.E. M. Adama Bictogo, a appelé les parlementaires du monde arabe à s'unir pour trouver une solution pacifique à la crise de Gaza. Il a rappelé les nombreuses violations du droit international dans la bande de Gaza et a insisté sur la nécessité de prendre des mesures fortes pour parvenir à une solution pacifique et durable qui rétablisse l'indépendance et la liberté de la Palestine. M. Bictogo a insisté sur la nécessité que ces mesures soient totalement cohérentes avec le droit international, soulignant l'importance de l'engagement de la communauté internationale en faveur du droit du peuple palestinien à l'autodétermination, tel qu'il est stipulé dans la Charte des Nations unies et dans les instruments juridiques internationaux. Il a expliqué que le respect de ce droit inaliénable est primordial pour parvenir à une solution à deux États et garantir la liberté et l'indépendance de la Palestine. M. Bictogo a proposé la création d'un groupe de haut niveau dirigé par la Türkiye et composé des présidents des parlements, afin de faciliter le dialogue et de mettre un terme immédiat à la violence, tout en défendant le droit des Palestiniens à l'autodétermination et en respectant le droit international, y compris l'intégrité territoriale. Sous le slogan «Liberté et indépendance pour la Palestine», l'événement visait à sensibiliser et à mobiliser les gouvernements et les organisations internationales pour soutenir la cause palestinienne et promouvoir la paix au Moyen-Orient.



Maharani déplore le silence de la communauté internationale face aux crimes israéliens

La présidente de la Chambre des Représentants indonésienne, S.E. Mme Puan Maharani, a condamné les violences israéliennes contre les Palestiniens de Gaza lors de la 148^{ème} Assemblée générale de l'UIP à Genève le dimanche 24 mars 2024, notant que les récentes attaques israéliennes sont devenues plus intenses, en demandant : « Combien de personnes devraient mourir avant que la communauté internationale réagisse ? Allons-nous rester silencieux ? S.E. a exprimé son indignation face à l'assassinat et au bombardement continus à Gaza, les qualifiant d'atrocités injustifiables. Elle a appelé les parlements mondiaux à ne pas négliger les souffrances des civils à Gaza et a demandé aux grandes puissances d'user de leur influence pour mettre fin aux atrocités et rétablir les principes humanitaires. S.E. a également souligné la nécessité d'un cessez-le-feu immédiat, d'un passage sûr de l'aide humanitaire et du respect du droit humanitaire. Elle a également souligné l'importance de la paix dans d'autres zones de conflit telles que l'Ukraine, le Yémen et le Myanmar, en insistant sur le fait que la paix est la clé du progrès des nations. Dans son discours, elle a souligné le rôle des parlements dans l'établissement de la paix et de la sécurité dans le monde en promulguant des lois, en promouvant la diplomatie parlementaire internationale et l'éducation pour favoriser une culture de la paix. Elle a également insisté sur le fait que faire pression sur les parties en conflit pour qu'elles s'assoient à la table des négociations est une étape essentielle pour parvenir à une paix durable.

Fattouh Exige une Enquête Internationale sur les Crimes de l'Occupation

Le président du Conseil National Palestinien (CNP), S.E M. Rawhi Fattouh, a condamné l'agression continue de l'occupation israélienne. Dans une déclaration publiée par le CNP le 15 août 2024, M. Fattouh a appelé à la création de comités d'enquête internationaux sur les crimes commis par l'occupation contre le peuple palestinien, ainsi que sur ce qui a été dévoilé par le journal du régime d'occupation, Haaretz, concernant l'utilisation par l'armée d'occupation de femmes et d'enfants civils comme boucliers humains pour balayer les tunnels et les bâtiments, en plus de l'extermination de centaines de familles et de leur effacement de l'état-civil. Son Excellence a demandé à la Cour Internationale de Justice et à la Cour Pénale Internationale d'inclure ces aveux publiés par ce journal dans les poursuites pour crimes de guerre dont l'occupation fait l'objet.



Nabih Berry : La Nécessité de Mettre Fin d'Urgence à la Guerre Génocidaire contre le Peuple Palestinien

Le président du Parlement libanais, S.E. M. Nabih Berry, a mis en garde contre les graves répercussions qui menacent la sécurité et la stabilité au Moyen-Orient à cause de la poursuite de la guerre d'Israël contre la bande de Gaza et le Liban depuis plus de 9 mois. M. Berry a éliminé la possibilité d'une agression israélienne à grande échelle contre le Liban, en soulignant la nécessité d'arrêter d'urgence la guerre génocidaire d'Israël contre le peuple palestinien, considérant qu'une cessation permanente de la guerre est indispensable pour parvenir à une désescalade des tensions régionales. S.E. a souligné que le Liban n'a pas besoin de nouveaux accords pour restaurer la paix et la stabilité dans la zone frontalière, en rappelant que le Conseil de Sécurité de l'ONU a adopté la résolution 1701, et bien que le Liban se soit engagé à respecter toutes ses dispositions, la communauté internationale doit faire pression sur Israël pour qu'il mette fin à ses infractions et violations des dispositions de cette résolution.



Al-Musalam : Le Bahreïn est Fermement Engagé à Soutenir les Droits du Peuple Palestinien

S.E. M. Ahmed bin Salman Al-Musalam, Président du Conseil des Représentants, a affirmé qu'à un moment où la région connaît des circonstances exceptionnelles, en particulier dans les domaines politique et économique, et au vu des conditions et des développements en Palestine, des souffrances du peuple palestinien à Gaza, et la menace que cela représente sur le processus de paix, la sécurité et la stabilité, le 33ème Sommet arabe accueilli par Bahreïn confirme le rôle vital et important du Royaume dans le cadre du soutien et de la promotion de l'action arabe commune, conformément à la noble approche royale et à la sage politique diplomatique basée sur la modération, la stabilité et la transparence. S.E. a expliqué que la tenue du sommet arabe au Royaume de Bahreïn pour la première fois est un événement notable, et que la cause palestinienne et ses développements seront une grande priorité dans l'ordre du jour du sommet arabe, et que la position historique de Bahreïn est ferme dans le soutien des droits légitimes du peuple palestinien frère à établir son État indépendant et souverain avec Al-Qods-Est comme capitale, conformément à la solution des deux États et aux résolutions pertinentes de l'ONU.



Gibaly Appelle à Soutenir le Peuple Palestinien dans l'Établissement de leur État Indépendant

Son Excellence le Dr Hanafy Gibaly, président de la Chambre des Représentants égyptienne, a délivré un discours lors de la 6ème Conférence du Parlement Arabe, dans lequel il a exprimé son plaisir de se trouver dans la « Maison des Arabes » et a souligné l'importance de la solidarité des pays arabes en cette période délicate. S.E. a souligné que la cause palestinienne continue de traverser une période critique et a mis en garde contre les graves menaces qui pèsent sur le peuple palestinien en raison de l'agression israélienne, qui s'apparente à un génocide. Il a appelé à un travail intensif et continu entre les parlements arabes pour mettre fin à l'injustice contre le peuple palestinien et le soutenir dans sa lutte pour établir un État indépendant dans les frontières de 1967 avec Al-Qods-Est comme capitale. Il a également souligné la nécessité de renforcer la coopération arabe dans les domaines de l'économie, de la politique et de la sécurité afin de parvenir à la cohésion et à la solidarité qui renforcent la position arabe dans les forums internationaux. Il a ajouté que l'unité arabe est le seul moyen de faire face aux défis communs auxquels la nation arabe est confrontée, soulignant que le Parlement égyptien continuera à soutenir tous les efforts qui servent les intérêts des peuples arabes.





Ghalibaf se Félicite de la Résilience et de la Détermination du Peuple Palestinien face à l'Occupation

Dans son discours prononcé lors de la conférence internationale sur « Gaza opprimée et résistante » qui s'est tenue à Téhéran, le Président du Parlement iranien, S.E. M. Mohammad Bagher Ghalibaf, a souligné l'importance de l'attention de la communauté internationale à l'égard de la cause palestinienne. Il a salué la condamnation d'Israël par la CIJ et le soutien croissant à la Palestine qui s'étend partout dans le monde.

S.E. a passé en revue les aspects historiques de la question palestinienne et a rappelé les directives de l'Imam Khomeini sur la nécessité de s'occuper de la cause palestinienne et d'éliminer le régime sioniste. Il a souligné que l'engagement inébranlable de l'imam Khomeini en faveur de la Palestine a gardé cette question dans l'esprit et le cœur des Iraniens, et a fait remarquer que la « Journée Internationale d'El-Qods » est une preuve de cet engagement commun. S.E. a vivement critiqué les pratiques d'Israël, notant que son manque d'humanité et de sagesse conduira éventuellement à son effondrement, et a salué la résistance et la détermination du peuple palestinien et de ceux qui le soutiennent dans le monde entier. Il a conclu son discours par un message d'espoir, en exprimant sa conviction que l'unité et la fermeté face à l'injustice et à l'oppression conduiront à la victoire, et en soulignant sa confiance dans le soutien divin et dans l'héritage des martyrs.



El-Mandalawi : Israël doit cesser ses opérations agressives



Le président par intérim de la Chambre des Représentants de l'Irak, S.E. M. Mohsen Al Mandalawi, s'est félicité dans une déclaration de la résolution du Conseil de Sécurité de l'ONU appelant à un cessez-le-feu dans la bande de Gaza, soutenant le retrait total des forces d'occupation, le retour de la population en toute sécurité, la fourniture d'une aide humanitaire et le rejet de tout changement démographique dans la bande de Gaza. S.E. a également appelé la communauté internationale, en particulier les pays arabes et islamiques, à faire pression sur Israël pour qu'il implémente la résolution et mette immédiatement fin

aux opérations agressives pour protéger les civils. Il a exprimé sa surprise face au silence international injustifié de ces derniers mois, qui a conduit au martyre et à la blessure de milliers de Palestiniens et à une grave pénurie de services de santé ainsi que de nourriture. S.E. a ajouté que la résolution du Conseil de Sécurité exprime le rejet par la communauté internationale des massacres et génocides perpétrés par l'entité usurpatrice, soulignant la nécessité d'une coopération entre les pays arabes, islamiques et autres pour mettre en œuvre cette résolution et mettre fin aux massacres. Il a également appelé à la criminalisation de l'entité qui a commis des massacres sans précédent dans l'histoire moderne. S.E. a conclu en réitérant le refus de l'Irak de toute tentative de normalisation avec l'entité usurpatrice et le rejet de sa présence sur le sol arabe, en appelant à la création d'un État palestinien indépendant et pleinement souverain, avec El-Qods El-Charif pour capitale.



Al-Safadi Patronne une Campagne Nationale de Don de Sang pour Gaza

Le Président du Parlement de Jordanie, S.E. M. Ahmad Al-Safadi, a parrainé la campagne de don de sang «Knights of Change» pour la Palestine, et notamment pour la bande de Gaza, qui a été lancée le mercredi 17/04/2024 dans (22) endroits dans différents gouvernorats du Royaume. M. Al-Safadi a déclaré : La Jordanie assume ses responsabilités envers le peuple palestinien, comme le lui dicte sa conscience. Tout le monde, aux niveaux officiel et populaire, s'aligne pour défendre la bande de Gaza et soutenir la fermeté de notre peuple dans l'ensemble des territoires palestiniens. Cette campagne n'est qu'une des nombreuses mesures de soutien à la bande de Gaza. Sa Majesté le roi Abdallah II a personnellement participé aux opérations de secours et aux largages aériens dans le secteur, et Sa Majesté la reine Rania Al Abdallah a joué un grand rôle en clarifiant les faits devant l'opinion publique internationale.



Johari Abdul : « Un cessez-le-feu ne Suffit pas ! »

Le président du Parlement malaisien, S.E.M. Johari Abdul, a condamné les atrocités israéliennes contre les Palestiniens et a appelé à un cessez-le-feu immédiat dans la bande de Gaza. Il a souligné que la question de Gaza et les souffrances des Palestiniens sont aujourd'hui au cœur des valeurs humanitaires.

«Le monde entier observe ce qui se passe à Gaza. La question de Gaza est une question de valeur et de conscience, et d'humanité, il est incompréhensible que des gens puissent être traités comme des sous-humains dans cette région. Le régime israélien se déplace librement à Gaza et maltraite les Palestiniens comme si leur vie n'avait aucune valeur, comme s'ils n'étaient pas des êtres humains. Le problème, c'est que le monde regarde en ce moment, et je pense qu'un cessez-le-feu ne suffit pas. Il est plus important de permettre aux Palestiniens d'avoir leur propre État et leur propre pays, et de leur restituer ce qui leur a été volé. Le monde assiste aux souffrances du peuple de Gaza, aux mauvais traitements infligés par les Israéliens et au vol de leur indépendance et de leur État. Un cessez-le-feu ne suffit pas. Les Israéliens doivent retourner ce qui appartient légitimement aux Palestiniens ».



Al-Alami Appelle à une Intervention Internationale pour Mettre fin à la Guerre



Le président de la Chambre des Représentants du Maroc, S.E.M. Rachid Talbi El-Alami, a appelé la communauté internationale à prendre des mesures fermes et décisives pour mettre fin à la guerre israélienne en cours contre Gaza qui dure depuis plus de 9 mois, dans un discours qu'il a prononcé à l'ouverture de la 2ème session du « Forum économique parlementaire de Marrakech pour l'Euro-Méditerranée et le Golfe », qui s'est tenu les 11 et 12 juillet 2024. M. El-Alami a souligné que la guerre contre Gaza, les meurtres et les déplacements de civils sont le résultat inévitable de la réalité de l'occupation et de l'injustice historique dont le peuple palestinien est victime depuis 76 ans. Il a ajouté que, sans une vision politique du conflit au Moyen-Orient et sans une intervention ferme et décisive de la communauté internationale, le conflit au Moyen-Orient continuera à provoquer des crises dans la région et la spirale de la violence continuera à détruire tous les espoirs de coexistence pacifique.

Al-Maawali : Il Faut Imposer des Sanctions Fortes et Dissuasives à l'Occupation

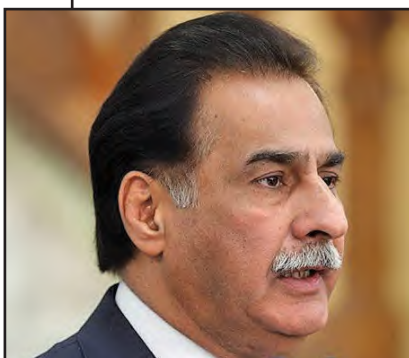


Le Conseil de la Choura d'Oman, sous la présidence de Son Excellence le Cheikh Khalid bin Hilal Al Maawali, a condamné les violations flagrantes et persistantes des résolutions de la Cour internationale de justice (CIJ) par Israël. Dans sa déclaration publiée le 27 mai 2024, le Conseil a exprimé sa profonde tristesse face aux positions internationales qui ne sont pas à la mesure des massacres odieux et inimaginables qui exigent une action urgente, des positions claires et des décisions fortes imposant des sanctions dissuasives et sévères à l'État d'occupation israélien. La déclaration du Conseil est comme suivie : Le Conseil de la Choura du Sultanat d'Oman condamne et dénonce dans les termes les plus forts la poursuite des massacres et de l'agression contre Gaza. L'occupation sioniste a commis des actes répréhensibles et horribles pour l'humanité, en prenant pour cible un camp de personnes déplacées à Rafah. Le Conseil

condamne la poursuite des violations flagrantes par Israël des résolutions de la CIJ, son mépris pour ces résolutions ainsi que pour tous les efforts déployés.

En conséquence, le Conseil exprime ses profonds regrets face aux positions internationales, qui ne sont pas à la mesure des massacres odieux et inimaginables qui exigent une action urgente, des positions claires et des décisions fortes qui imposent des sanctions dissuasives et des jugements sévères contre l'État d'occupation israélien..

Sardar Ayaz : Le Conseil de Sécurité Devrait Assurer l'Application de la Décision de la CIJ



Son Excellence le Président du Parlement pakistanais, M. Sardar Ayaz, a commenté la décision de la Cour Internationale de Justice de mettre fin à l'opération militaire illégale d'Israël à Rafah, en déclarant ce qui suit :

« La CIJ a exposé au monde entier la réalité cruelle de l'agression et de la brutalité israéliennes. L'adoption de cette décision était attendue depuis longtemps et j'espère qu'elle sera suivie par une solution durable à ce conflit. Dans le passé, malgré les protestations du monde entier et l'arrêt de la CIJ, les forces d'occupation israéliennes n'ont pas mis fin au terrorisme et au génocide de Palestiniens innocents. Cependant, cette fois-ci, le Conseil de Sécurité de l'ONU devrait veiller à l'application de la décision de la CIJ ainsi qu'à la mise en œuvre de ses récentes résolutions concernant le cessez-le-feu à Gaza. En outre, les forces d'occupation israéliennes devraient immédiatement

lever tous les obstacles qui empêchent l'acheminement de l'aide en Palestine. Le Parlement et le peuple pakistanais apportent leur soutien total à la Palestine dans sa lutte légitime pour le droit à l'autodétermination et exigent également un État palestinien avec les frontières d'avant 1967 ».

Al-Ghanim Condamne l'Escalade et Avertit de l'Aggravation de la Crise

Au cours de sa session hebdomadaire, le Conseil de la Choura du Qatar, présidé par S.E. Hassan bin Abdulla Al Ghanim, a condamné l'attaque israélienne sur Rafah et a mis en garde contre le danger de déplacer ses habitants. Le Conseil a exprimé sa ferme condamnation du bombardement de Rafah par les forces d'occupation israéliennes ainsi que de l'invasion du point de passage terrestre, avertissant qu'un autre crime de guerre serait commis par le déplacement forcé des Palestiniens. Le Conseil a souligné que la dangereuse escalade menée par les forces d'occupation perturbe les efforts de cessez-le-feu et exacerbe la crise humanitaire dans la bande de Gaza, ce qui constitue une grave violation du droit international. Le Conseil a appelé les parlements et les unions parlementaires du monde entier à agir pour prévenir un nouveau crime génocidaire contre les civils à Gaza, en invitant à faire pression sur leurs gouvernements pour qu'ils assurent la protection des civils au titre du droit humanitaire international et qu'ils adoptent une position ferme obligeant Israël à se conformer aux résolutions internationales. Le Conseil a également souligné la nécessité pour la communauté internationale de prendre des mesures pour que la crise humanitaire à Gaza ne s'aggrave pas et pour assurer la protection des civils.



Al-Sheikh Appelle à Mettre Fin à l'Agression contre Gaza

Au cours de sa visite à la Chambre des Représentants de Jordanie le 16 avril 2026, le Président du Conseil de la Choura du Royaume d'Arabie saoudite, S.E. Dr Abdullah bin Mohammed bin Ibrahim Al-Sheikh, a souligné l'importance de renforcer l'action parlementaire commune et de coordonner les positions dans les forums parlementaires arabes et internationaux et les dossiers arabes et islamiques, en particulier en ce qui concerne la cause palestinienne. Les partis saoudien et jordanien ont également souligné l'importance de soutenir les droits des Palestiniens et de mettre fin à l'agression, et ont souligné également sur la nécessité d'établir un État palestinien indépendant.



Kurtulmuş Critique les Politiques Occidentales de « Deux Poids, Deux Mesures »

Dans le discours qu'il a adressé au Sommet des Présidents de Parlement organisé par le Congrès des États-Unis à l'occasion du 75^{ème} anniversaire de l'OTAN, le Président de la Grande Assemblée Nationale de Türkiye (GNAT), S.E. M. Numan Kurtulmuş, a déclaré : « Nous ne pouvons pas ignorer l'immense catastrophe humanitaire à Gaza, l'un des enjeux les plus urgents du monde. Les massacres commis par Israël doivent cesser et il faut empêcher tout nouveau bain de sang. » Pendant sa visite à Washington, M. Numan Kurtulmuş a déclaré au Washington Post que la position adoptée à l'égard de la guerre entre la Russie et l'Ukraine et les attaques inhumaines d'Israël contre les territoires palestiniens, en particulier Gaza, constitue une discrimination et une politique de deux poids, deux mesures, et ne peut être acceptée. Il a ajouté : « C'est une hypocrisie très claire, une politique de deux poids deux mesures. C'est une discrimination flagrante. Si vous ne considérez pas les victimes palestiniennes sur un pied d'égalité avec les victimes ukrainiennes, cela signifie que vous voulez établir une sorte de hiérarchie dans l'humanité. Et c'est inacceptable. »





Nouvelles Elections et Réélections des Présidents des Parlements Membres de l'UPCI :

- ▶ 09 avril 2024 S.E. Syed Yousuf Raza Gillani est élu Président du Sénat de la République du Pakistan.
- ▶ 12 avril 2024 S.E. Dr Rachid Talbi El Alami est réélu président de la Chambre des représentants du Maroc.
- ▶ 02 mai 2024 S.E M Segepoh Solomon Thomas est élu président du Parlement de Sierra Leone.
- ▶ 28 mai 2024 S.E. M. Abdul Raheem Abdulla est élu président de l'Assemblée Populaire de la République des Maldives.
- ▶ 28 mai 2024 S.E. Mohammad Bagher Ghalibaf est réélu président du Parlement iranien.
- ▶ 14 juin 2024 S.E. M. Kodjo Sévon-Tépé Adédzé est élu président de la Chambre des représentants du Togo.



Algérie

Au cours de la Conférence des Femmes Parlementaires à Doha, la députée Mme Farida Ilimi, Première Vice- Présidente du Bureau des Femmes Parlementaires de l'UIP, a souligné le rôle des femmes algériennes dans la lutte contre le terrorisme. Dans son intervention sur "Les expériences en matière de législation nationale et le rôle des femmes dans la lutte contre le terrorisme", elle a présenté une analyse approfondie des efforts déployés par les femmes parlementaires dans l'élaboration et le suivi de la législation, des politiques et des stratégies de lutte contre le terrorisme et de prévention de l'extrémisme violent en Algérie. Mme Ilimi a souligné les mesures prises par l'Algérie sous la direction du Président de la République M. Abdelmadjid Tebboune à cet égard, en soulignant leur engagement continu à renforcer la sécurité et la stabilité nationales et régionales. Elle a conclu son discours en condamnant fermement les violations des droits de l'homme dans la bande de Gaza et en appelant les membres de la conférence à adopter une recommandation demandant la cessation immédiate de l'agression israélienne contre la bande de Gaza et tous les territoires palestiniens occupés.



Bahreïn

Le Comité des Utilités Publiques et de l'Environnement du Conseil de la Choura de Bahreïn, présidé par le Dr Mohammed Ali Hassan Ali, a affirmé l'engagement du Royaume à augmenter la superficie des espaces verts et à promouvoir la culture agricole, conformément aux directives du Roi Hamad bin Isa Al Khalifa. À l'occasion de la Journée mondiale de l'environnement, le comité a fait l'éloge des initiatives gouvernementales dirigées par le prince Salman bin Hamad Al Khalifa pour soutenir les plans nationaux de lutte contre le changement climatique. Le comité a fait l'éloge de l'Initiative nationale pour le développement du secteur agricole visant à promouvoir l'agriculture, à augmenter les espaces verts, à soutenir les agro-industries et à renforcer la sensibilisation à l'agriculture par l'éducation et la formation. Le comité a également souligné l'importance de la restauration des terres et de l'adaptation à la désertification et à la sécheresse. Le comité a souligné la volonté de l'autorité législative à adopter des législations environnementales et à signer des traités internationaux, en soulignant la participation du Conseil de la Shura à des conférences internationales, telles que la Conférence des Parties de la Convention de l'ONU sur le changement climatique, et à des réunions de parlements environnementaux.



Côte d'Ivoire

Suite à l'invitation du Président du Parlement turc, S.E. Numan Kurtulmuş, le Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire, S.E. M. Adama Bictogo, a effectué une visite en Türkiye,

accompagné d'une délégation de parlementaires ivoiriens, du 24 au 28 avril 2024. Au cours de sa visite, M. Bictogo a rencontré de hauts responsables politiques turcs, notamment des membres du groupe d'amitié parlementaire turco-ivoirien, le Ministre du commerce et le Ministre de l'énergie et des ressources. Son Excellence a également tenu une réunion de haut niveau avec le président turc M. Recep Tayyip Erdogan. À Ankara, M. Bictogo et M. Kurtulmuş ont signé un protocole d'accord visant à renforcer la coopération parlementaire. Le Président a ensuite participé à la 5ème Conférence de la Ligue des Parlementaires pour Al-Quds à Istanbul, où il a prononcé un discours. Cette visite a renforcé la coopération grandissante entre la Côte d'Ivoire et la Türkiye, qui s'est caractérisée par une augmentation des échanges commerciaux, des projets d'infrastructure et des relations parlementaires solides.



Égypte

La Chambre des Représentants égyptienne, sous la présidence de S.E M. Hanafy Gibaly, a approuvé l'accueil par l'Égypte du Centre d'Excellence pour le Changement Climatique et l'Adaptation, de l'Agence de Développement de l'Union Africaine (AUDA). Cette décision a été prise lors de la discussion du rapport du comité conjoint des comités de l'énergie et de l'environnement, des affaires africaines, de la défense et de la sécurité nationale, et des affaires économiques concernant le décret présidentiel n° 93 de 2024 sur l'accord d'hébergement. Le député M. Ahmed Hegazy a passé en revue les détails de l'accord, notant que le centre vise à développer des audits nationaux sur la préparation à la résilience climatique et à proposer une approche multisectorielle pour évaluer le degré de préparation des systèmes nationaux aux investissements résilients au changement climatique. Il comprend également une formation sur l'intégration des connaissances et de l'expertise, des programmes radio pour les agriculteurs et la formation des femmes leaders en matière de leadership et de gestion des risques de catastrophe. Le Centre vise à aider les pays africains à faire face et à s'adapter aux impacts négatifs du changement climatique, à respecter leurs engagements internationaux en matière de rapports nationaux sur le changement climatique et à réaliser l'Agenda 2063. Il proposera également des consultations et des recherches sur le changement climatique et servira de plateforme scientifique pour les pays africains, tout en présentant les meilleures pratiques internationales.



Gabon

Le Réseau des femmes sénatrices du Gabon (REFESEG) a organisé, le 03 mai 2024 au Sénat, un séminaire sur le thème "Accélération de l'investissement dans l'autonomisation financière des femmes : les clés d'une institution éclairée". L'objectif de cette association de femmes était de promouvoir une plus grande

participation des femmes à la vie politique du pays. Dans son discours d'ouverture, S.E Mme Paulette Missambo, présidente du Sénat et résidente d'honneur du REFESG, a rappelé aux femmes le rôle essentiel de la politique dans la gestion des affaires publiques, les exhortant à prendre une part active dans la prise de décision afin de définir les politiques du pays pour le meilleur. "La politique est l'art de gérer les problèmes de la cité. Elle concerne tout. Nous devons continuer le travail avec les jeunes générations, et cela n'est possible que si nous combinons l'amour de la nation et l'éducation", dit-elle.



Indonésie et Malaisie

Le comité de coopération interparlementaire de la Chambre des Représentants indonésienne et le caucus parlementaire malaisien pour la Palestine ont lancé un forum parlementaire de l'Asie du Sud-Est en soutien à l'indépendance de la Palestine. Les deux parties ont souligné l'importance des efforts concertés des parlements régionaux pour soutenir l'indépendance de la Palestine et mettre fin à l'occupation israélienne, en invitant tous les parlements de la région de l'Asie du Sud-Est à participer à ce forum. Le Chef de la délégation indonésienne, M. Fadli Zon, a noté dans une déclaration que ce forum vise à être une plate-forme de lutte pour l'indépendance de la Palestine du point de vue parlementaire, en particulier en Asie du Sud-Est. Le député indonésien, M. Jazuli Juwaini, a également exprimé son espoir que tous les parlements de la région se joignent au forum et a déclaré : "Si tous les députés d'Asie du Sud-Est ont rejoint ce forum, la lutte pour l'indépendance de la Palestine sera plus forte. Si la Palestine gagne son indépendance et que le colonialisme cesse, nous devons commencer à penser à la construction de la Palestine après l'indépendance".



Iran

S.E. M. Mouhammad Bagher Ghalibaf, Président du Parlement iranien, a exprimé dans une lettre adressée au S.G de l'UPCI, son profond regret et sa préoccupation concernant l'arrestation de M. Aziz Dweik, Président du Conseil Législatif Palestinien. S.E. a souligné que cet acte du régime israélien révèle sa nature inhumaine, occupante et irrespectueuse des droits de l'homme. Son Excellence a rappelé que peu après sa libération de la prison du régime sioniste, M. Dweik a été victime d'une nouvelle arrestation violente, ce qui constitue une violation du droit international et des conventions internationales. Il a souligné que la résistance du peuple palestinien innocent contre les politiques agressives du régime sioniste continue d'exposer l'échec israélien et ses politiques expansionnistes visant à vaincre la résistance palestinienne. La lettre a également souligné les crimes continus du régime israélien à Gaza et en Cisjordanie, ainsi que l'hypocrisie rampante des positions occidentales.

★ Royaume du Maroc

Le 30 avril 2024, le Parlement marocain et l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe (APCE) ont organisé un débat sur "Migration et déséquilibres climatiques" dans le cadre du projet "Soutien au développement du rôle du Parlement dans la consolidation de la démocratie au Maroc 2020-2024". Le Président de la Chambre des Représentants, S.E. M. Rachid Talbi

El-Alami, a appelé à l'adoption d'une approche positive à l'égard de la migration, soulignant l'impact du changement climatique sur les migrations internes et transfrontalières et la nécessité d'une solidarité internationale pour y faire face et s'y adapter. Les participants ont souligné l'importance de l'intégration des migrants en tant qu'investissement dans les ressources humaines et le rôle de la coopération internationale dans la résolution des problèmes liés au climat et aux migrations, en particulier dans la région méditerranéenne. Ils ont également plaidé pour l'adoption d'une approche basée sur l'intégration des droits environnementaux dans la législation et les politiques publiques, et le renforcement de la coopération régionale pour faire face aux répercussions du changement climatique. Le débat a également appelé à faciliter une migration sûre et organisée, à protéger les droits des migrants et à promouvoir des voies de migration légales, tout en soulignant l'importance de continuer la coopération entre le parlement marocain et l'APCE afin de renforcer les relations politiques, institutionnelles et techniques.



Sultanat d'Oman

Le Conseil de la Choura d'Oman, représenté par le député M. Ahmed bin Nasser bin Salem Al Abri, a appelé au renforcement de la coopération entre les pays arabes dans le domaine de la technologie et de l'intelligence artificielle afin de réaliser un progrès global en matière de développement. Cette déclaration a été faite lors de sa participation à la conférence interparlementaire arabe sur la technologie et l'économie qui s'est tenue à Amman, Jordanie, sous le titre "L'impact de la technologie et de l'innovation dans la promotion de la croissance économique arabe" les 29 et 30 juin 2024. Le représentant du Conseil de la Choura a souligné l'importance de promouvoir l'investissement dans la technologie, d'encourager l'innovation et de soutenir les entrepreneurs, tout en examinant la transformation numérique, l'intelligence artificielle et les défis juridiques et éthiques qui y sont associés. Il a noté que la conférence représente une occasion de discuter et de partager des idées et de l'expertise dans les domaines de l'innovation technologique et de ses applications vers la croissance économique, et de renforcer l'interaction entre les secteurs public et privé afin de parvenir à un développement durable et à une économie basée sur la connaissance dans le monde arabe.



Pakistan

À l'occasion de la Journée mondiale contre le travail des enfants, le 12 juin 2024, le Président du Sénat du Pakistan, S.E. M. Yousuf Raza Gillani, a appelé à renforcer les efforts conjoints pour éliminer le travail des enfants et protéger leurs droits. S.E. a expliqué que la pauvreté et les inégalités socio-économiques sont les facteurs principaux du travail des enfants dans les pays en voie de développement. Il a souligné que le travail des enfants les prive de leur enfance et de leur droit à l'éducation, les emprisonnant dans un cycle de pauvreté et d'exploitation. S.E. a insisté sur le fait que la société doit offrir des alternatives aux familles pauvres pour assurer le développement et l'apprentissage des enfants. Il a salué les efforts des différentes parties prenantes, soulignant l'importance de la coopération entre le gouvernement et la société civile pour lutter contre l'exploitation et offrir un environnement sûr et éducatif aux

enfants. Il a également appelé le public à signaler tout cas de travail ou de maltraitance des enfants. Il a conclu en disant que les enfants sont l'avenir de la nation et que leur place devrait être dans les écoles et non sur les lieux de travail.



Qatar

Le Conseil de la Choura du Qatar, dans une déclaration publiée à l'occasion de la Journée internationale du parlementarisme (30 juin), a souligné l'importance du rôle des conseils législatifs dans la promotion de la paix et de la compréhension, et a remercié le cheikh Tamim bin Hamad Al Thani pour son soutien sans faille au Conseil de la Choura. Le Conseil a félicité ses membres et tous les parlementaires du monde pour leur rôle dans la représentation des citoyens et la protection de leurs droits. La déclaration condamne également les violations des droits de l'homme et les crimes de guerre, en particulier contre les Palestiniens de Gaza, et appelle la communauté internationale à prendre des mesures pour mettre fin à ces crimes et lever le siège des villes palestiniennes. Le Conseil a souligné la nécessité de tenir les criminels de guerre pour responsables et de soutenir le peuple palestinien, en appelant à l'UIP à mettre fin à l'agression contre Gaza et à instaurer la paix.



Royaume d'Arabie Saoudite

Pendant les réunions du P20 qui se sont tenues à Masayo, Brésil, le Dr Alia Al-Dahlawi, membre du Conseil de la Choura saoudien, a souligné le rôle important et l'évolution significative des politiques et de la législation en faveur de la participation des femmes saoudiennes au développement national, grâce au soutien et à la vision des sages dirigeants. Dans son discours, elle a souligné que la Vision 2030 du Royaume a effectivement contribué à fournir des opportunités d'emploi diversifiées, à assurer une croissance économique inclusive et à assurer des opportunités égales qui contribuent à la prospérité du pays. Elle a souligné que le taux de participation des femmes saoudiennes au marché du travail a atteint 35,3 %, grâce aux efforts considérables qui ont permis aux femmes de devenir des partenaires du développement national dans de multiples secteurs tels que le commerce, l'ingénierie, les sports, la justice et la technologie. La réunion de deux jours, qui s'est tenue sous la présidence brésilienne du G20 en 2024, a réuni des femmes parlementaires des assemblées législatives des États membres et un certain nombre de représentants d'organisations internationales et de l'UIP, qui ont discuté du rôle des femmes dans la justice climatique et la durabilité environnementale, ainsi que d'initiatives visant à accroître la participation économique et l'autonomisation des femmes.



Tunisie

Lors de son discours à la Conférence mondiale des femmes parlementaires à Doha, Mme Sawsen El-Mabrouk, en sa qualité de vice-présidente de la Chambre des Représentants du Peuple tunisien et chef de la délégation de l'UPCI, a souligné le rôle des femmes parlementaires dans la prévention de l'extrémisme violent et dans l'introduction de changements positifs dans leur société à travers le développement de la législation et la participation au leadership dans la société civile et politique. Elle a évoqué les efforts des femmes parlementaires pour autonomiser les femmes sur le plan économique et social, développer leurs compétences et les protéger du recrutement et de l'exploitation. La conférence, qui

s'est tenue les 26 et 27 juin 2024, a examiné le rôle des femmes parlementaires dans la lutte contre le terrorisme et la prévention de l'extrémisme violent. Mme Sawsen El-Mabrouk a abordé les mesures prises par la Tunisie pour lutter contre le terrorisme, telles que l'adoption d'une loi antiterroriste et la mise en place de comités et de plans stratégiques. En conclusion de son discours, Mme El-Mabrouk a souligné les résolutions du comité des femmes et de la famille de l'UPCI, en particulier celles relatives à la nécessité d'une solidarité avec les femmes palestiniennes face à une machine de guerre destructrice, en insistant sur l'importance de renforcer leur rôle politique et de garantir leur droit à une vie en toute sécurité.



Türkiye

Depuis le début des attaques israéliennes sur Gaza le 7 octobre 2023, le président du Parlement turc, S.E. M. Numan Kurtulmuş, a augmenté ses efforts diplomatiques pour soutenir Gaza et arrêter les massacres israéliens dans les territoires palestiniens, réunissant près de 200 personnalités, y compris des chefs des États, des gouvernements et des parlements. Dans toutes ses réunions officielles, il a souligné que les crimes israéliens à Gaza, qui constituent un génocide, ont tué des milliers de civils innocents, dont 70 % étaient des femmes et des enfants. Il a insisté sur le fait que ces atrocités ne seront pas oubliées et a souligné la nécessité pour le monde de tirer des leçons de ces crimes en cours. M. Kurtulmuş a déclaré : "L'humanité n'oubliera jamais cette atrocité au cours de laquelle des bébés en couveuse ont été tués sous les yeux de 8 milliards de personnes", ajoute-t-il, soulignant que la communauté internationale doit prendre des mesures pour mettre un terme à ces tragédies. Au cours de ses visites à l'étranger, Son Excellence a lancé une campagne diplomatique intensive pour obtenir un cessez-le-feu immédiat à Gaza et garantir l'accès de l'aide humanitaire. Il a également organisé des réunions multilatérales afin d'unir les pays musulmans et de mobiliser le soutien international pour lutter contre l'agression israélienne.



Émirats Arabes Unis

Le Président du Conseil National Fédéral des EAU, Son Excellence M. Saqr Ghobash, dans une déclaration à l'occasion de la Journée Internationale du parlementarisme, célébrée le 30 juin, a souligné la richesse de l'expérience parlementaire des EAU et son excellence dans la pratique de la choura. S.E. a expliqué que l'expérience parlementaire des Émirats arabes unis est caractérisée par une conscience et une sensibilité nationales, qui ont conduit à des réalisations tangibles dans l'exercice des pouvoirs et des compétences du Conseil. S.E. a fait référence à la reconnaissance par l'ONU du rôle efficace des parlements et de la responsabilité des parlementaires dans la représentation des peuples et la réalisation de leurs aspirations à des sociétés stables et développées. Il a également souligné l'engagement du CNF à traduire la politique officielle des EAU, à renforcer la communication avec les parlements du monde entier et à représenter les positions du pays sur diverses questions nationales et internationales. S.E. a ajouté que le statut international atteint par les EAU est le résultat d'un travail commun entre toutes les autorités de l'État, en soulignant l'importance de la diplomatie internationale et de la coopération avec les pays du monde entier, ainsi que le rôle des EAU dans la diffusion de la paix et de la tolérance. Il a également souligné le rôle efficace des parlementaires dans le travail interparlementaire et le rôle de l'UIP dans les questions communes, ainsi que l'importance des valeurs humaines et de l'éthique en tant que fondement des civilisations.



Réunion du Groupe de l'UPCI à Genève

Le samedi matin 23 mars 2024, la réunion consultative du Groupe islamiques s'est tenue en marge de la 148ème réunion de l'Union Interparlementaire (UIP) au Centre de Conférence de Genève, Suisse. La réunion a été présidée par S.E. M. Adama Bictogo, Président de l'Assemblée Nationale de la République de Côte d'Ivoire et Président de l'UPCI, et a vu la participation de délégations parlementaires de plusieurs États membres. Au début de la réunion, S.E. M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI, a prononcé un bref discours dans lequel il a présenté l'ordre du jour de la réunion consultative. S.E. M. Adama Bictogo, Président de l'Assemblée Nationale de Côte d'Ivoire et Président de l'UPCI, a

souligné le besoin d'unité, particulièrement en ces temps critiques que traverse le monde musulman, et a appelé à une position unifiée sur le point d'urgence à l'ordre du jour de la réunion de l'UIP.

Les représentants des parlements des pays suivants ont pris la parole : La République d'Algérie, le Royaume de Bahreïn, la République du Bangladesh, la République Arabe d'Égypte, la République d'Indonésie, la République Islamique d'Irak, la République de Jordanie, la Malaisie, le Royaume du Maroc, l'État de Palestine, la République du Pakistan, l'État du Qatar, le Royaume d'Arabie Saoudite, la République de Tunisie, la République de Türkiye,

l'Ouganda, et les Émirats Arabes Unis. Ils ont exprimé leur ferme condamnation de l'agression de l'entité sioniste contre Gaza et ont souligné la nécessité de s'unir pour adopter le point d'urgence sur les événements à Gaza.

Les délégations de l'Indonésie et de la Malaisie se sont déclarées prêtes à retirer leurs propositions en faveur de la proposition sud-africaine, et il a été convenu de soutenir la proposition sud-africaine. Les délégations parlementaires présentes ont souligné l'importance de la solidarité et de la coopération entre les États Membres pour répondre aux défis communs et coordonner les efforts en vue de promouvoir la paix et la stabilité dans la région.

Les Membres de l'UPCI Participent au Forum Parlementaire des BRICS



Le Forum Parlementaire des BRICS s'est tenu à Saint-Petersbourg, en Russie, les 11 et 12 juillet 2024. La réunion a notamment vu la présence de trois parlements membres de l'UPCI, qui sont les parlements de l'Iran, des Émirats Arabes Unis et de l'Égypte.

Le Président du Parlement iranien, S.E. Mohammad Bagher Ghalibaf, s'est concentré dans son discours sur la question des sanctions imposées par les États-Unis et sur la nécessité

de les combattre. Il a noté que le groupe de BRICS cherchait à établir des institutions financières et des systèmes parallèles à SWIFT pour faciliter les échanges économiques dans des devises autres que le dollar.

Parallèlement, les Émirats Arabes Unis ont signé pendant le forum un protocole d'accord visant à renforcer la coopération parlementaire entre les parlements des BRICS. Ce protocole vise à promouvoir les échanges

parlementaires et à développer les activités législatives entre les États membres à travers l'échange de vues et d'expertise. Le protocole d'accord couvre également les mécanismes de rédaction de résolutions et de consultations, la détermination de la présidence du forum et la fréquence des réunions, ainsi que les caractéristiques et les fonctions des groupes de travail parlementaires.

Le parlement égyptien, représenté par S.E. Dr Hanafy Gibaly, Président de la Chambre des Représentants, a prononcé un discours sur « L'aspect parlementaire des pays du BRICS : Perspectives de coopération interparlementaire ». Il a souligné l'importance de l'engagement de l'Égypte dans les activités des BRICS pour faire face aux défis mondiaux et promouvoir la paix, en mettant l'accent sur les menaces qui pèsent sur l'ordre mondial en raison des conflits.

Il convient de noter que ces pays ont rejoint le groupe BRICS au début de l'année, portant le nombre de pays dans ce groupe à 9 membres, tandis que l'Arabie Saoudite est toujours en train de revoir sa décision concernant son adhésion.

Activités du Secrétaire Général

La 15ème session de la Conférence Islamique au Sommet

S.E. M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'Union Parlementaire des États Membres de l'OCI, a participé à la 15ème session de la Conférence Islamique au Sommet qui s'est tenue à Banjul, République de Gambie, du 4 au 5 mai 2024.

En marge de ce Sommet, S.E. le Secrétaire Général a tenu plusieurs réunions avec les délégations participantes en examinant ensemble leurs relations avec l'UPCI et les enjeux auxquels la Oumma islamique est actuellement confrontée, notamment la guerre vicieuse menée par l'entité sioniste



contre la bande de Gaza et ses habitants qui font l'objet d'un génocide depuis sept mois.

Le sommet islamique, qui s'est tenu sous le thème " Renforcement de l'Unité et de la Solidarité par le Dialogue pour un Développement Durable ", a souligné les efforts concertés des pays islamiques pour faire face à la catastrophe humanitaire infligée à la bande de Gaza et à son peuple en raison de l'agression israélienne en cours. Le Sommet a également exhorté les pays du monde entier à prendre des mesures pour mettre fin au génocide commis par l'occupation contre le peuple palestinien dans la bande de Gaza.

Cérémonie d'investiture du Nouveau Président de l'Iran



S.E. M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'UPCI, a participé les 28 et 30 juillet 2024 à les cérémonies d'investiture organisée à Téhéran de S.E. Dr. Masoud Pezeshkian, le nouveau président de la République Islamique d'Iran, suite

à sa victoire aux élections présidentielles qui se sont déroulées en Iran le 5 juillet 2024.

Cérémonie d'inauguration de la 12e Session du Parlement Iranien



S.E. Le Secrétaire Général de l'UPCI, a participé le 28/05/2024, à la cérémonie d'inauguration de la 12e Session du Parlement Iranien, en présence de hautes responsables du pays et les membres nouvellement élus du parlement, et les anciens Présidents du Parlement, ainsi que les membres des corps diplomatiques accrédités à Téhéran.

La 18ème Assemblée Générale de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée



S.E. M. Mouhamed Khouraiichi Niass, Secrétaire Général de l'Union Parlementaire des États Membres de l'OCI, a participé les 15 et 16 mai 2024 à la 18ème Assemblée Générale de l'Assemblée Parlementaire de la Méditerranée, accueillie par le Parlement portugais à Braga.

À cette occasion, les participants ont lancé un appel à promouvoir un dialogue ouvert d'une part et à manifester leur solidarité d'autre part afin de répondre collectivement aux défis qui se posent aux régions du Parlement Méditerranéen tels que les conflits, les guerres et l'aggravation du phénomène du changement climatique.

Rédaction

Rédacteur en Chef:

Mohamed El Hafed Maham

Directeur de la Rédaction:

Moncef Saber

Adresse:

No.34, Ave. Pesyan. Moghadas
Ardabili, Za'afaraniyeh -
Téhéran - Iran

Tél: +9821 22418860-1-2

Fax: +9821 22418858-59

Email: g.s@puic.org

Siteweb: www.puic.org

La 6ème Conférence du Parlement Arabe



S.E. le Secrétaire Général de l'UPCI a participé à la 6ème Conférence du Parlement Arabe et des chefs des parlements et conseils arabes qui s'est tenue au siège de la Ligue Arabe au Caire, en République Arabe d'Égypte, le 27/04/2024. Le thème principal de la conférence était intitulé «Une vision parlementaire arabe pour l'utilisation sûre de l'intelligence artificielle».